



Communiqué de presse, le 5 février 2016

Aide sociale légale en Essonne Les fédérations restent mobilisées et vigilantes

Les fédérations représentatives des organismes privés et publics gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ont entendu, le jeudi 4 février, la présentation des solutions envisagées par le président du conseil départemental de l'Essonne pour une sortie de crise dans le dossier du report de paiement sur six ans de sa dette d'aide sociale légale.

Elles ont plaidé auprès du département pour faire valoir les droits des personnes en situation de handicap, adultes et enfants, des personnes âgées et des enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance. Elles ont en particulier souligné **le risque majeur que la décision du département faisait peser sur la pérennité de l'offre d'accompagnement en Essonne et sur les chances pour les Essonniens d'être accueillis dans des établissements sur d'autres territoires.**

Les fédérations prennent acte de deux évolutions dans la posture du conseil départemental :

- **l'enveloppe consacrée au règlement des factures 2015** dans le budget prévisionnel 2016 voté par l'Assemblée départementale le 25 janvier dernier, initialement de 15M€, **pourrait être portée à 25M€ au budget supplémentaire** par l'affectation prioritaire des surplus de recettes liées aux DMTO - Droits de Mutation à Titre Onéreux- (10M€ estimés à ce jour) ;
- **l'acceptation de notre proposition d'une réunion de travail** pour clarifier le diagnostic et dialoguer sur le meilleur scénario possible de sortie de crise, avec **la programmation de deux réunions entre le département et les fédérations le 8 février et le 17 février prochains.**

Dans ce contexte et dans l'attente des résultats des discussions à venir, elles suspendent l'organisation de la journée d'action initialement prévue le 8 février matin.

Elles **invitent toutefois leurs adhérents à formaliser par courrier au président du conseil départemental le refus de signer un protocole d'étalement sur six ans.**

Elles réaffirment que le dialogue qui s'instaure et les solutions qui pourraient être envisagées devront respecter **les conditions suivantes** :

- la formulation de **propositions de principe conformes au droit**, s'agissant de dépenses obligatoires
- le **respect des délais légaux en matière de paiement de l'aide sociale dès janvier 2016**
- **l'apurement des factures 2015 dans des délais acceptables** pour les créanciers en particulier des autres territoires.
- la **prise en charge des surcoûts induits par les retards de paiement** pour les associations (agios, garanties d'emprunt, intérêts induits...).

Elles rappellent **les risques qui pèsent, en l'absence d'une solution de sortie de crise satisfaisante, sur l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.**

Contacts presse :

- **Adessadomicile** : David Zeisler - Responsable de la communication – 01 44 52 82 51
d.zeisler@adessadomicile.org
- **CHEMEA** : Catherine Cadot – Présidente – 01 60 14 77 05 - 01 69 28 52 45
president@chemea.fr
- **FEHAP Ile-de-France** : Antoine PERRIN, Délégué régional FEHAP IDF – 01 48 78 14 31
adv.dg@adv.asso.fr
- **FEGAPEI** : Florence Puig – Directrice de la communication – 01 43 12 19 19 – 06 78 86 93 54
florence.puig@fegapei.fr
SYNEAS : Dominique Lallemant, Directrice de la communication et des relations institutionnelles – 01 53 01 12 68/67 – 06 72 97 72 24 - d.lallemant@syneas.fr
- **FNARS Ile-de-France** : Isabelle Médou-Marère – Directrice régionale - 06 80 25 75 09 - 01 43 15 13 96 - isabelle.medou-marere@fnarsidf.org
- **Mutualité Française Ile-de-France** : Cécile Espaignet – Responsable communication et partenariat – 01 55 07 57 85 – 06 13 07 57 82 - cespaignet@mutualite-idf.fr
- **Synerpa** : Olivier Casabielhe - 06 85 54 28 66 - casabielhe@synerpa.fr - Karine Mohamedi - 01 40 47 75 20 mohamedi@synerpa.fr
- **UNA Ile-de-France** : Estelle Bobineau – 01 74 06 21 24 - estelle.bobineau@unaessonne.fr
- **UDES** : ahenry@udes.fr 01 43 41 63 32 - myra@frapiersaab.com - 06 70 10 82 24
- **URAPEI Ile-de-France** : Elisabeth Chancerel - Présidente - 06 70 21 92 43
chancerel.elisabeth@gmail.com
contact@urapei-idf.org
- **URIOPSS Ile-de-France** : Cécile Guillard – Responsable information-communication-événementiel – 01 44 93 27 09 – 06 59 54 78 07 - c.guillard@uriopss-idf.asso.fr